



Comité syndical du 27 novembre 2019

DELIBERATION N° 19-049

Objet : Information sur l'attribution à la société QUADRA INFORMATIQUE du marché relatif à une solution mutualisée de Gestion de la Relation Usagers pour les collectivités de moins de 5000 habitants utilisant le socle Cap Demat Évolution dans le cadre d'une procédure adaptée.

Le vingt-sept novembre deux mille dix-neuf à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

Date de convocation :	18 NOV. 2019	<u>Sont présents :</u>	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
Date d'affichage :	29 NOV. 2019		Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
			Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
			M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
			M. Eric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
			M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Acte rendu exécutoire :	29 NOV. 2019		Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
			M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
		<u>Est excusé et suppléé :</u>	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
Publication ou notification :	29 NOV. 2019	<u>Ont donné pouvoir :</u>	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pour voir à M. Pierre-Edouard EON
			M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à Mme Corinne VASSEUR
		<u>Sont absents :</u>	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
			M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
			M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
			M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
Secrétaire de séance :			M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

*Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2019,
Vu le rapport n° 19-049,*

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre mono-attributaire avec bons de commande ayant pour objet le déploiement de la solution mutualisée de GRU pour les Collectivités de moins de 5000 habitants utilisant le socle CapDémat Évolution conclu avec la société QUADRA INFORMATIQUE ;

AUTORISE le Président à prendre toutes mesures utiles à la signature et la notification subséquente de cet accord-cadre ;

DONNE pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Monsieur Pierre Édouard EON

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

